PARLONS DE PAUVRETÉ

QUESTIONS AUX PARTIS POLITIQUES
ÉLECTIONS GÉNÉRALES

Avec le présent questionnaire, le Collectif pour un Québec sans pauvreté cherche à savoir **comment votre parti compte améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté**, tout particulièrement celles des quelque 650 000 personnes qui ne parviennent pas à couvrir leurs besoins de base tels que définis par la Mesure du panier de consommation (MPC).

En septembre 2025, le Collectif a lancé un ***Manifeste pour un Québec sans pauvreté*** dans lequel il réclame au gouvernement du Québec la mise en place de politiques publiques visant en priorité à améliorer le revenu des personnes en situation de pauvreté et à alléger leur fardeau financier. Ce manifeste, qui repose sur le constat que la pauvreté constitue un déni des droits et libertés de la personne, demande au gouvernement d'agir en conformité avec :

- la **Charte des droits et libertés de la personne** qui reconnaît le droit à un niveau de vie décent ;
- le **Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels**, qui reconnaît le droit au logement et le droit à l'alimentation ;
- la **Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale** qui élève la lutte contre la pauvreté au rang d'« impératif national s'inscrivant dans un mouvement universel visant à favoriser l'épanouissement social, culturel et économique de tous les êtres humains ».

À ce jour, **près de 1 400 organisations** (communautaires, syndicales, féministes, étudiantes, du milieu de la santé et des services sociaux), de partout au Québec, ont signé le manifeste.

NOM DE VOTRE PARTI POLITIQUE : Québec Solidaire

ASSISTANCE SOCIALE

En mars 2026, on comptait **79 814 personnes inscrites au programme de Revenu de base**, ce qui correspond à 29 % des adultes à l'assistance sociale. Le revenu disponible de ces personnes est de **22 121 $**, soit **88 % du revenu nécessaire pour couvrir les besoins de base** selon la MPC. Comparativement, le revenu disponible d'une personne à l'Aide sociale est de 11 777 $, soit 47 % de la MPC. Le programme de Revenu de base offre des modalités plus avantageuses que les autres programmes, dont l'**individualisation des prestations** et un **plafond plus élevé pour les revenus de travail et les avoirs liquides**.

1

Votre parti est-il d'accord avec l'idée d'élargir le programme de Revenu de base à l'ensemble des personnes assistées sociales ?
Si oui, par quels moyens ? Si non, pourquoi ?

Oui. Pour permettre à toutes et tous de vivre décemment, un gouvernement solidaire mettra graduellement en place un programme de revenu minimum garanti au cours d'un premier mandat. Objectif : mettre fin à la pauvreté au Québec.

ASSISTANCE SOCIALE

Le gouvernement sortant a menacé à plusieurs reprises de limiter l'admissibilité à l'assistance sociale pour les personnes demandeuses d'asile. Depuis 1969, le Québec reconnaît un **droit universel à l'assistance sociale** afin que personne ne soit privé « de moyens de subsistance ». Ce droit est une **pièce maîtresse de notre filet de sécurité sociale**. En ciblant exclusivement les personnes en demande d'asile, une telle mesure introduirait une discrimination. La Charte des droits et libertés de la personne du Québec protège tous les individus présents sur le territoire québécois, sans distinction fondée notamment sur la « race », la langue, l'origine ethnique ou nationale ou la condition sociale.

2 **Votre parti envisage-t-il de limiter l'admissibilité à l'assistance sociale pour les personnes demandeuses d'asile, sachant que cela contreviendrait à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec ?**

Non. Un gouvernement solidaire mettra en place des politiques d'immigration qui tiennent compte des besoins du Québec et valoriseront les droits et la dignité humaine, le respect de nos obligations internationales et la volonté d'accueil du Québec. Il respectera les traités internationaux en matière de droits des réfugiés. De plus, plutôt que d'attendre les délais de traitement du fédéral, un gouvernement solidaire fournira lui-même des permis de travail aux demandeurs d'asile afin de réduire leur temps sur l'assistance sociale du Québec, lutter contre la pénurie de main-d'oeuvre et favoriser leur intégration dans la société québécoise.

SALAIRE MINIMUM

En 2026, il faut gagner au moins **30 $ l’heure pour espérer sortir de la pauvreté** en travaillant à temps plein, selon le **revenu viable** calculé par l’Institut de recherche et d’informations socioéconomiques (IRIS). Le taux actuel du salaire minimum de 16,60 $ est nettement insuffisant.

3 Quel serait le salaire minimum proposé par votre parti ?

20$ de l'heure. La hausse du coût de la vie touche en premier lieu les travailleuses et travailleurs au bas de l’échelle, pourtant essentiel.les au bon fonctionnement de notre société. De plus, un gouvernement solidaire indexera annuellement au coût de la vie pour protéger le

4 Quelles mesures proposez-vous pour améliorer le revenu et les conditions de travail des personnes au bas de l’échelle ?

Un gouvernement solidaire retirera les récentes lois attaquant les droits du travail et syndicaux des Québécoises et Québécois. Les travailleuses et travailleurs auront aussi priorité de reprise de l’entreprise en cas de fermeture. Un gouvernement solidaire réformera le Code du travail, notamment en facilitant la syndicalisation, en renforçant la protection syndicale, en consolidant les lois antibriseurs de grève et en interdisant les lockouts, et en reconnaissant le droit aux grèves politiques et de solidarité. Puisque les travailleuses et travailleurs des secteurs de la santé et de l’éducation sont exposé·es de manière disproportionnée aux risques, un gouvernement solidaire rétablira l’équité en redonnant à leurs syndicats les pleins moyens d’agir en matière de santé et de sécurité au travail, comme dans les autres secteurs. Un gouvernement solidaire s’attaquera enfin à la précarité du travail atypique, incluant le travail à la demande (gig work), en garantissant des protections comparables aux personnes salariées à temps plein.

CRISE DU LOGEMENT

Le **prix du loyer moyen** est passé de 844 $ à 1 119 $ par mois entre 2020 et 2024, une **augmentation de 32,6 %**. À titre comparatif, entre 2015 et 2019, le prix du loyer moyen n'avait augmenté que de 12,4 %. Pour résorber la crise du logement, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) revendique notamment le **financement d'au moins 10 000 logements sociaux par année pendant 15 ans**.

5 Quelles solutions proposez-vous pour mettre fin à la crise du logement ?

Si on veut mettre fin à l'augmentation effrénée des loyers, il faut changer le système et rendre obligatoire le plafonnement des hausses. C'est ce que propose Québec solidaire avec la mise en place d'un véritable mécanisme de contrôle des prix loyers au Québec. Il décretera un gel des loyers à l'inflation pour l'année 2026-2027 afin de permettre aux locataires de souffler, avec un plafond de 3%. Seuls les propriétaires prouvant qu'ils doivent réaliser d'importants travaux de rénovation pourront obtenir une exemption. Un gouvernement solidaire mettra aussi en place un registre national des loyers pour suivre la trace des prix des biens locatifs sur le marché et empêcher les hausses abusives. Ce nouveau mécanisme permettra de respecter la capacité de payer des locataires, tout en s'assurant de maintenir une flexibilité pour les propriétés visées par d'importantes rénovations. Enfin, un gouvernment solidaire visera l'ajout de 50 000 logements sociaux et communautaires dans un premier mandat et utilisera tous les leviers à sa disposition pour favoriser la construction de parcs immobiliers réellement abordables à destination des classes moyennes et populaires, en développant l'industrie de la construction préfabriquée en bois d'œuvre et d'ingénierie québécois.

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

En 2024, 18 % de la population québécoise – soit **1 606 300 personnes** – a connu, à des degrés divers, un ou plusieurs épisodes d'**insécurité alimentaire**.

En 2025, **600 000 personnes** uniques ont eu recours aux **services d'une banque alimentaire**, et parmi elles, **20,1 % avaient un emploi** comme principale source de revenus.

6 Que pensez-vous de l'idée d'adopter une loi-cadre sur le droit à l'alimentation, comme le revendique le Regroupement des cuisines collectives du Québec ?

Québec solidaire est favorable à une loi-cadre sur le droit à l'alimentation. Le député solidaire de Taschereau, Étienne Grandmont, a d'ailleurs déposé un tel projet de loi en mai 2026 à l'Assemblée nationale. Il oblige le gouvernement à prendre des mesures pour assurer la concrétisation de ce droit et sa protection.Il institue un Comité national sur le droit à l'alimentation, qui a pour fonctions de conseiller le gouvernement sur les différents aspects liés au droit à l'alimentation et de surveiller l'évolution de ce droit au Québec. Enfin, il inscrit ce droit dans la Charte des droits et libertés de la personne.

7 Trouvez-vous acceptable que le gouvernement mise sur les banques alimentaires pour répondre à l'insécurité alimentaire ?

Non. Pour réduire les factures d'épicerie, un gouvernement solidaire plafonnera les marges de profits des grandes chaînes d'épicerie. Il s'attaquera à leurs pratiques déloyales (réduflation, hausse démesurée des prix, tarification dynamique, promotions trompeuses, etc.). Il créera un projet pilote en vue d'instaurer un réseau national d'épiceries publiques à but non lucratif (grossistes alimentaires), qui favorisera l'accès à des aliments à prix réduits et priorisera les produits locaux. Pour lutter contre les déserts alimentaires, un gouvernement solidaire consolidera les projets de petites épiceries dans les petites localités. Enfin, 1 enfant sur 4

SERVICES PUBLICS

Les services publics jouent un rôle fondamental dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités socioéconomiques, notamment en contribuant à la redistribution de la richesse. Plusieurs souffrent toutefois d'un **sous-financement chronique**, ce qui a pour effet d'accentuer ces inégalités. Pensons, par exemple, à l'offre de services en transport collectif. D'autres facteurs contribuent également à l'**accroissement des inégalités au sein des services publics**, comme la **privatisation croissante des soins de santé ou l'école à trois vitesses**.

8 Votre parti s'engage-t-il à assumer pleinement le financement du transport collectif et à en assurer le développement ainsi que la pérennisation sur l'ensemble du territoire québécois ?

Oui. À court terme, un gouvernement solidaire agira rapidement pour rendre les transports collectifs plus accessibles et plus efficaces en réinvestissant massivement dans les sociétés de transport. Il réduira significativement le prix des titres de transport pour les rendre plus attractifs à la population et visera, à terme, la gratuité des transports publics. Il agira rapidement pour assurer le maintien et la bonification des services de transports interurbains, notamment les lignes de bus interrégionales.

À moyen et long terme, un gouvernement solidaire financera les villes pour le développement de leur transport collectif et actif. Il misera aussi sur la complémentarité des options de transports pour en faire un réseau structurant entre les villes, les banlieues, les milieux ruraux et l'ensemble des régions du Québec. Un gouvernement solidaire en confiera l'opération aux instances de gouvernance locale et régionale ou à des instances publiques.

SERVICES PUBLICS

9 Votre parti est-il disposé à revoir la place du privé dans les services de santé ? Si oui, serait-il prêt à aller jusqu'à en interdire progressivement la présence ?

Québec solidaire est disposé à revoir la place du privé dans les services de santé. Un gouvernement solidaire cessera le gaspillage de fonds publics en mettant graduellement fin au financement des cliniques privées. De plus, il s'assurera que les Québécoises et Québécois n'aient plus à sortir leur carte de crédit pour accéder à des soins et des services de santé. Pour freiner le développement des entreprises qui font du profit sur la maladie et redonner au réseau public l'oxygène dont il a besoin, un gouvernement solidaire adoptera une loi de bouclier budgétaire protégeant le réseau de toute mesure d'austérité qui menacerait la qualité des services et des soins à la population.

10 Votre parti s'engage-t-il à assurer la gratuité et l'accès universel à l'éducation, des centres de la petite enfance jusqu'aux études supérieures ?

En partie. Un gouvernement solidaire instaurera graduellement la gratuité scolaire complète du primaire à l'université. Ceci mettra fin aux frais afférents (transport, service de garde, matériel scolaire, etc.) et autres coûts, améliorera l'accessibilité aux études et redonnera de l'élan à nos cégeps et à nos universités.Un gouvernement solidaire soutiendra l'accès à l'éducation gratuite pour l'ensemble de la population tout au long de la vie à travers le développement du réseau de bibliothèques publiques et les initiatives de promotion de la littératie et de l'alphabétisation. De plus, Québec solidaire estime que chaque tout-petit habitant au Québec doit pouvoir être accueilli dans un milieu éducatif de qualité. Ainsi, un gouvernement solidaire misera sur les capacités du réseau des CPE pour développer les places manquantes, en fonction des besoins de chaque localité, afin de soutenir les parents dans leur conciliation famille-études / travail. La gratuité n'est toutefois pas envisagée en CPE.

RÉFORME FISCALE

La Coalition Main rouge propose, dans son document Solutions fiscales 2026, **six mesures concrètes** qui permettraient au gouvernement du Québec de **refinancer les services publics, les programmes sociaux et l'action communautaire autonome**. En révisant les paliers d'imposition, en mettant en place un nouvel impôt sur l'actif net (visant le patrimoine du 1 % des personnes les plus riches) et en abolissant l'inclusion partielle du gain en capital, entre autres mesures, le Québec disposerait **de plus de 20 milliards de dollars supplémentaires pour renforcer significativement son filet social**.

11 Votre parti s'engage-t-il à réformer la fiscalité afin d'accroître la marge budgétaire de l'État ? Si oui, quelles mesures proposez-vous ?

Oui. Un gouvernement solidaire ajoutera une taxe de 1 % sur le capital des ultra-riches qui possèdent des fortunes excédant 25 millions de dollars. De plus, il assujettira entièrement les gains en capital à l'impôt, en conservant toutefois les exemptions existantes, comme pour la résidence principale et certains biens agricoles. Un gouvernement solidaire révisera aussi les paliers d'imposition pour les particuliers, afin d'augmenter la contribution des plus riches et de protéger les travailleuses et travailleurs et la classe moyenne. Enfin, un gouvernement solidaire luttera fermement contre l'évitement fiscal, les échappatoires fiscaux et les paradis fiscaux.

12 Votre parti s'engage-t-il à améliorer le revenu des personnes les plus pauvres avant celui des plus riches ?

Oui. Pour favoriser l'équité salariale, un gouvernement solidaire limitera le développement des inégalités de revenu entre les hauts dirigeants et les salariés des organisations publiques et des entreprises privées recevant des fonds publics. Nous introduirons un ratio maximum entre le plus haut revenu et le plus bas revenu de l'organisation, afin de favoriser un partage